



Centre de Formation par apprentissage et de formation continue

BP SPÉCIALITE COIFFURE (PÉRIGUEUX - 24)

MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du BP Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées.

Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire du CAP coiffure, mention complémentaire : styliste-visagiste ou coloriste-permanentiste ou coiffure / coupe / couleur

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en alternance obligatoire sur 2 ans avec 12 semaines par an en centre de formation (420 heures annuelles), le reste du temps en entreprise.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Acquérir les compétences suivantes :

- 1) Conception de nouvelles coiffures personnalisées et d'un coiffage personnalisé
Mise en œuvre de modification permanente de la couleur par éclaircissement, coloration, association de techniques de décoloration et de coloration
Mise en œuvre de techniques de coupe, de mise en forme
- 2) Mise en œuvre de soins capillaires
Mise en œuvre de techniques de modification durable de la forme
Mise en œuvre des techniques de mise en forme et de coiffage
- 3) Organisation du travail d'un salon, gestion technique, suivi administratif & financier
- 4) Sciences et technologie
- 5) Arts appliqués

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le titulaire de la spécialité coiffure du brevet professionnel exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, etc.

Il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, « manager », chef de bac, coiffeur animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

POURSUITE DE FORMATION

La poursuite d'étude peut se faire par la préparation d'un BM Coiffeur ou d'un BTS commerce

NOS SPÉCIFICITÉS

- Participation à des actions pédagogiques spécifiques
- Possibilité d'internat
- Bilan de la situation personnelle de chaque candidat avec un accompagnement en fin de formation à la recherche d'emploi ou à la poursuite d'études
- Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap (réfèrent handicap : C.DAUDE)

STATUT

Salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

EXAMEN

- E1 : Création, couleur, coupe, coiffage
- E2 : Modification durable de la forme
- E3 : Epreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat : coiffure événementielle ou coupe homme et entretien du système pilo-facial
- E4 : Gestion de l'entreprise
- E5 : Sciences – technologies et arts appliqués
- E6 : Expression française et ouverture sur le monde



CONTACTS

IFCA Saint Joseph
23 avenue Georges Pompidou
24000 Périgueux

Christelle DAUDE
05 53 06 84 15
secretaire.ifca@stjo-24.fr ifca@stjo-24.fr

